



ACCÈS À LA PROFESSION DE TECHNOLOGUE/TECHNICIEN DENTAIRE

Réduire les obstacles à l'obtention du permis d'exercice et à l'emploi

Mise à jour – Printemps 2019

Coup d'oeil sur le projet

Lancé en décembre 2017, le projet d'accès à la profession de technologue/technicien dentaire, une initiative pancanadienne pluriannuelle :

- aidera les nouveaux arrivants formés à l'étranger à s'intégrer plus rapidement au marché du travail canadien;
- lancera un portail Web centralisé d'information sur la profession de technologue/technicien dentaire et l'obtention du permis d'exercice;
- fournira des outils d'autoévaluation à utiliser avant l'arrivée au pays;
- établira des processus d'évaluation équitables et uniformes des professionnels formés au Canada et à l'étranger qui souhaitent obtenir le permis d'exercice.

Le savez-vous?

Le projet créera une voie de reconnaissance professionnelle plus uniforme à l'échelle du Canada.

Le site Web contiendra toute l'information nécessaire pour comprendre la technologie dentaire et l'obtention du permis d'exercice au Canada.

Les outils d'évaluation seront fondés sur les compétences nationales essentielles.



QUI NOUS SOMMES

L'Alliance canadienne des organismes de réglementation de la technique dentaire (ACORTD) représente les organismes régissant la profession de technologue/technicien dentaire au Canada.

Réalisations récentes

- ✓ L'étude de référence sur l'éducation qui définit les exigences minimales du programme de formation, le programme d'études canadien et le contenu du cours est terminée.
- ✓ On a élaboré et mis à l'essai un *outil d'évaluation des titres de compétence associés à la profession (PSCA)* pour évaluer, en fonction des niveaux de compétence canadiens, la scolarité des candidats formés à l'étranger et de ceux du Canada qui ont été formés dans un programme non approuvé.
- ✓ On a lancé une série d'activités visant à établir des *contacts avec les candidats* pour les aider à comprendre le projet et à s'y engager.



Activités à venir

Un *cadre et plan national d'évaluation des compétences* soulignant la façon d'évaluer et de structurer les compétences – examen théorique et pratique, exerce surveillé.

Site Web national bilingue qui servira de point de contact central pour les technologues et techniciens dentaires formés à l'étranger.



Participez.
Posez-nous des questions et faites-nous connaître votre opinion.

Visitez
www.cadtr-acortd.ca

Financé par le gouvernement du Canada par le biais du Programme de reconnaissance des titres de compétences étrangers

